

# 200 ANS DE CIMENT ET BÉTON AU SERVICE DE LA CONSTRUCTION

Le SNBPE et CIMbéton, ont décidé de lancer en 2017 un concours d'idées sur le thème «200 ans de ciment et de béton au service de la construction».

Un Jury composé de professionnels adhérents au SNBPE, de CIMbéton et de professionnels de l'enseignement du Génie Civil attribueront les prix.

Ce concours s'adresse aux élèves d'IUT et d'écoles d'ingénieurs en formation Génie Civil.

Les élèves devront composer des groupes de 4 à 6 personnes et soumettre un dossier répondant au thème imposé.

Tous les moyens et techniques de communication pourront être utilisés pour présenter le dossier sur la forme (rédaction, photo, vidéo, dessin, images de synthèse...).

Les dossiers pourront au choix :

- dresser un panorama historique des apports du ciment et du béton depuis 200 ans,
- imaginer les évolutions des apports du ciment et du béton dans les 200 ans à venir.

Dans les 2 cas, les dossiers devront mettre en lumière les dimensions environnementales et sociétales des apports du ciment et du béton des projets présentés.

Comme pour les éditions précédentes, le jury s'attachera à noter l'inventivité dont feront preuve les candidats.

Le groupe lauréat se verra attribuer les prix suivants :

- Publication du dossier complet dans «info BPE et Pompage»,
- Présentation du projet devant des professionnels de la construction à l'occasion du colloque «Le Pont» à Toulouse en Octobre 2017,
- Des chèques cadeaux d'une valeur totale de 1500€ à partager entre les membres du groupe.

Souhaitant que vous participiez nombreux à l'édition 2017 du concours ayant pour thème «200 ans de ciment et de béton au service de la construction»,

Je vous prie de croire, en l'expression de mes sentiments cordiaux,

Le secrétaire général du SNBPE  
Benoist THOMAS



SYNDICAT NATIONAL DU BÉTON PRÊT À L'EMPLOI





# 200 ANS DE CIMENT ET BÉTON AU SERVICE DE LA CONSTRUCTION

## RÈGLEMENT DU CONCOURS

### Article 1.

Le Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi (SNBPE) et CIMbéton, organisent un concours d'idées «200 ans de ciment et de béton au service de la construction». Des groupes de 4 à 6 étudiants pourront chacun présenter un projet d'idées.

### Article 2.

Les projets pris au sens large couvrent aussi bien la construction neuve, la maintenance, l'entretien que la réparation des ouvrages en béton. Une part très importante de l'appréciation qualitative du dossier sera attribuée à l'inventivité des techniques proposées et à la prise en compte d'un respect de l'environnement. 2 types de dossiers sont envisagés :

1/un panorama historique de l'utilisation du ciment et du béton durant les 200 dernières années,  
2/une vision prospective de l'utilisation du ciment et du béton dans les ouvrages au cours des 200 prochaines années.

### Article 3.

Le concours « 200 ans de ciment et de béton au service de la construction » s'adresse à tous les élèves des départements «Génie Civil» des écoles d'ingénieurs et des Instituts Universitaires Technologiques (IUT) en relation avec le SNBPE et CIMbéton.

### Article 4.

Les dossiers incomplets ne seront pas admis à concourir. Les dossiers devront être disponibles au format numérique. Tous les visuels devront être en Haute Résolution.

### Article 5.

Le Jury sera composé de professionnels adhérents au SNBPE, de CIMbéton et de professionnels de l'enseignement du Génie Civil.

### Article 6.

La liste des dossiers admis à concourir est arrêtée par le Comité de Sélection le 20 septembre 2017 au plus tard.

### Article 7.

Les lauréats finalement retenus du concours d'idées « 200 ans de ciment et de béton au service de la construction » en seront informés le 1er octobre 2017 au plus tard.

### Article 8.

Les trophées seront remis aux bénéficiaires dans le cadre du colloque «Le Pont» à Toulouse le 11 octobre 2017.

## CALENDRIER

(les dates ci-dessous sont les dates limites)

Lancement du concours

Avril 2017

Clôture des dossiers

20 septembre 2017

Annnonce des résultats

29 septembre 2017

Colloque le PONT

11 octobre 2017